



INFO PARENTS

Septembre 2017



Mot de la direction

Chers parents,

Nous sommes heureux de vous accompagner pour cette nouvelle année scolaire 2017-2018. Nous espérons que le début d'année se passe bien. C'est une période d'adaptation pour tous les enfants, il est donc important de bien établir une routine. Nous comptons sur votre collaboration puisque c'est en travaillant ensemble que les enfants s'épanouiront.

Le 23 août dernier, la députée de Vaudreuil, Mme Marie-Claude Nichols, au nom du ministre de l'Éducation, M. Sébastien Proulx, a annoncé que la CSP est autorisée à réaliser l'agrandissement de l'école Ludger-Duvernay à Verchères. Il faudra sous peu se pencher sur la première phase de ce projet en faisant l'analyse des besoins de l'école. C'est une bonne nouvelle pour tous les enfants puisque cela nous permettra de leur offrir un milieu de vie encore plus agréable et accueillant.

Pour terminer, nous vous rappelons de consulter le site de l'école afin de suivre nos réalisations et vos courriels pour l'ensemble de nos communications.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire et nous vous rappelons que vous pouvez compter sur nous.

Hélène LaRoche
Directrice

Jean-Robin April
Directeur adjoint



Dates importantes

Assemblée générale et rencontre de parents pour les élèves du primaire : 7 septembre, 18 h 30

Photos scolaires : à partir du 2 octobre

L'équipe-école a retenu les services de « Photo Scolaire Repensée ». Cette entreprise permet aux enfants de vivre une séance de photographie dans la classe en lumière naturelle sous la forme d'un atelier. **Vous serez avisés de la date retenue pour votre enfant dans un prochain envoi.**

Première communication : dans la semaine du 10 octobre

Premier bulletin : dans la semaine du 12 novembre

Danse d'Halloween : 19 octobre (plus d'informations à venir dans le numéro d'octobre)

Conseil d'établissement : 26 septembre, 19 h 00

Journée Terry Fox : 17 septembre

Politique éducative

Avec la Politique de la réussite éducative émise par le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, le Québec choisit d'adopter une vision d'ensemble de l'éducation. Cette vision met l'accent sur la réussite éducative, qui dépasse la simple obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Elle affirme l'importance d'agir tôt auprès des enfants et des élèves et elle rappelle que cette action déterminante est l'affaire de tous, parents et personnel du milieu de l'éducation. Nous vous invitons à consulter le lien suivant :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/tableau-synoptique_politique-reussite.pdf

Politique alimentaire

Le programme École en santé du MEES permet d'inscrire au cœur des encadrements scolaires la préoccupation de la promotion et de la prévention en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif à l'école. Étant donné le grand nombre d'enfants par classe et qu'il est difficile de contrôler tous les aliments jugés non conformes à la politique alimentaire ou susceptibles de provoquer une réaction allergique sévère, il est demandé aux parents de ne pas envoyer de nourriture à partager avec les autres enfants. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site suivant :

www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/viragesante.pdf



Présence des parents sur la cour d'école et débarcadère

Nous suscitons votre grande collaboration pour l'arrivée des enfants sur la cour d'école. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de rester à l'extérieur de la cour lorsque vous venez chercher ou reconduire votre enfant. De plus, veuillez vous assurer que le passage soit dégagé à l'entrée, pour nos élèves marcheurs qui arrivent seuls.

La sécurité des enfants est très importante pour nous et nous demandons votre coopération. À votre arrivée à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école en tout temps. La présence des parents sur la cour est donc interdite entre 8h05 et 15h55, et ce, pour des raisons de **sécurité**. La surveillance est bien assurée par le personnel de l'école (les éducatrices du service de garde, les surveillantes d'élèves et les enseignants). Seulement les enfants inscrits à l'école se rendent dans la cour, et ce, dès leur arrivée à l'école. Nous comptons sur votre collaboration. Merci!

Débarcadère



Nous demandons à tous les élèves qui ne prennent pas l'autobus d'entrer et de sortir de la cour en tout temps par l'entrée située sur la rue Dalpé. L'entrée de la rue St-Alexandre est strictement réservée aux élèves profitant du transport scolaire. Aussi, la rue St-Alexandre entre les rues Dalpé et Bousquet, comprenant entre autres la zone réservée aux autobus, ne peut servir de débarcadère, en raison de l'achalandage créé par la présence des autobus et de la zone de sécurité à respecter.

En route vers l'école en toute sécurité

Vous avez reçu par votre enfant un dépliant nommé « En route vers l'école en toute sécurité ». Ce document est rempli de conseils et de consignes de sécurité pour les parents et les élèves qui se rendent chaque jour à l'école. Prenez le temps de le lire en famille! Merci !

Espace de stationnement pour personne handicapée

Merci de respecter l'espace dédié aux détenteurs de vignettes, situé au bout du débarcadère. Cet espace est prévu pour les élèves nécessitant un accompagnement dans leurs déplacements ou devant limiter ceux-ci au minimum.

Code de vie et protocole d'intimidation

Dès la première année, chaque famille reçoit un code de vie. Il est important de le lire avec votre ou vos enfants, de signer la feuille d'engagement et de l'acheminer à l'école.

Nous vous invitons également à lire notre protocole d'intimidation et notre « Petit guide de Ludger-Duvernay ».



Service de garde et service aux diners

Vous recevrez la facturation des frais de garde par courriel une fois par mois vers la **2^e** semaine du mois. Les frais de garde **ou de surveillance** sont payables au complet au plus tard la dernière journée ouvrable du mois. Vous pouvez effectuer votre paiement par internet en utilisant votre numéro de référence qui est situé juste au-dessus de votre nom sur l'état de compte. Sinon, un paiement par chèque ou en argent est aussi accepté. Vous devez le déposer dans la boîte à cet effet qui est située dans la cafétéria juste à côté du local du service de garde. N'oubliez pas de mentionner sur votre chèque ou sur votre enveloppe le nom de votre enfant. Les personnes ayant des soldes impayés risquent de se voir suspendre le service jusqu'à ce que les soldes soient revenus à zéro.

Pour le service aux diners, le tarif est de 325,00 \$ pour l'année pour le 1^{er} et le 2^e enfant d'une même famille et de 162,50 \$ pour le 3^e enfant. Le 4^e enfant est gratuit. Ce service vous sera facturé une fois par mois, donc 32,50 \$ par mois, mais vous pouvez également décider d'acquitter votre facture au complet dès le premier mois.

Nous vous proposons de prévoir des vêtements de rechange pour votre enfant à laisser au casier, dans un petit sac identifié, au cas où il se salirait beaucoup en mangeant ou en jouant. Nous avons une banque de vêtements à prêter, mais ils ne sont pas très populaires auprès des enfants et nous ne disposons pas de toutes les tailles.

Nous vous rappelons l'importance de communiquer tout changement dans les départs et arrivées de votre enfant à l'école et au service de garde. Cela nous évite de chercher inutilement des enfants, ce qui mobilise l'équipe et met tout le monde en alerte.



Marche 1-2-3

Nous reconduisons cette année notre campagne de financement, la Marche 1-2-3. Nous sommes présentement à recueillir les idées de projets afin d'en cibler quelques-uns qui seront réalisés au cours de l'année. Votre participation à cette marche nous permettra d'offrir des projets stimulants et nourrissants pour vos enfants. Ce sera donc encore une fois, une belle occasion de vivre une activité en famille. Nous comptons sur votre grande participation.

Maladies infectieuses

Nous aimerions vous sensibiliser à l'importance de signaler à l'école toute maladie infectieuse à laquelle votre enfant aurait pu être exposé ou qu'il pourrait avoir contractée. Pour le bien-être de tous, mais aussi parce que nous avons, dans l'école, des enfants pour qui certaines maladies peuvent avoir des conséquences graves sur leur état de santé et pour qui des mesures sérieuses sont à prendre dans certaines situations. Merci de votre vigilance !

Capsule spéciale pour les allergies



Cette année ne fait pas exception, nous aurons dans l'école des élèves allergiques à différents allergènes tels que : arachides, noix, lait, œufs, pois, lentilles, poissons, fruits de mer, pommes, kiwis.

Nous recommandons de ne mettre aucun aliment contenant des noix et arachides dans les boîtes à lunch de vos enfants. Pour tous les parents, veuillez également faire un rappel à vos enfants comme:

- Ne pas partager ustensiles, plats, lunch ou collation avec les autres élèves/amis;
- Développer avant la rentrée le bon réflexe de se laver les mains avant et après avoir mangé.

Pour nos parents de jeunes allergiques, il est important de rappeler en plus à votre enfant de:

- Refuser toute nourriture offerte à l'école;
- Se limiter aux aliments apportés de la maison (et ce même lors de fêtes ou célébrations spéciales);
- S'informer si les aliments contiennent des allergènes.

Finalement, il est fortement recommandé de prendre connaissance du protocole allergies de l'école que vous trouverez dans Le petit guide de Ludger-Duvernay.

Tout cela dans le but d'assurer la sécurité des élèves dans l'école.



Course Terry Fox

Après avoir reçu un diagnostic du sarcome ostéogénique (cancer des os), Terry Fox a décidé de courir à travers le Canada en 1980 pour sensibiliser la communauté et amasser des fonds pour de la recherche contre le cancer. Cette année, Verchères tiendra sa Journée Terry Fox le dimanche 17 septembre au Quai de Verchères pour s'unir afin de triompher du cancer!

Lors de la Journée Terry Fox, l'inscription débutera à 9 h 00 et le départ sera à 9 h 30 pour la piste de 1 km (enfants) et à 10 h 00 pour les distances 5 km et 10 km (enfants et adultes). Vous pouvez parcourir le trajet en courant ou en marchant! Il n'y a aucun coût d'entrée pour participer ni de don minimum requis, bien que vous pouvez collecter des fonds avant l'événement avec votre famille et vos amis.

Les trajets: - 1 km (pour les Enfants)
- 5 km (Course, Marche)
- 10 km (Course)

Il y a 40 prix de participation. Tous les enfants reçoivent une médaille Terry Fox.

POUR VOUS INSCRIRE, visitez <http://www.terryfox.ca/terryfoxrun/vercheres-fr>. Vous pouvez commencer une page de dons en ligne, télécharger un formulaire de don à imprimer, ou obtenir de plus amples renseignements (veuillez noter qu'il est possible d'obtenir des déductions d'impôts pour avoir fait un don).

Pour plus d'informations ou si vous voulez être bénévole à cet événement, vous pouvez nous écrire au qc@terryfox.org ou laisser un message sur le mur de cet événement.

Nous vous remercions une fois de plus pour votre soutien et votre participation à la Journée Terry Fox, nous espérons vivement vous y voir encore cette année!

« Même si je ne me rends pas jusqu'au bout, nous avons besoin des autres pour continuer. Il faut que cela se poursuive sans moi. » Terry Fox

Opération plans d'intervention

La rédaction et la révision des plans d'intervention sont prévues à la fin du mois d'octobre prochain et en novembre. D'ici là, nous mettons en place les divers moyens et outils dont certains élèves pourraient avoir besoin et en validons l'efficacité. Le plan sert à consigner ces outils et moyens par écrit, à les officialiser et à les transmettre aux divers intervenants qui travaillent avec l'enfant. Pour certains élèves, cette opération, si elle est nécessaire, pourrait avoir lieu après le 1^{er} bulletin. Nous pourrions avoir besoin de plus de temps pour la mise en place et la validation des moyens. Tous les élèves éprouvant des difficultés n'ont pas nécessairement besoin d'un PI, d'autres outils sont à prévoir avant d'en arriver à cette étape, qui fait partie d'un processus comptant plusieurs niveaux d'intervention.

Le site de la Commission scolaire des Patriotes

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école ou celui de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires et beaucoup plus!

Septembre 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4 Congé 	5	6	7 Rencontre de parents 18 h 30 Assemblée générale 20 h 00	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17 Journée Terry Fox	18	19	20	21	22 Journée pédagogique 	23
24	25	26 Conseil d'établissement 19 h 00	27	28	29	30